



COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

01 60 63 03 11 – contact@basket77.fr – www.basket77.fr

À Vert-Saint-Denis, le 20/08/2024.

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION À DISTANCE DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU 14 AOÛT 2024

Objet : Évolution de la formule PRM pour la saison 2024/2025

Membres ayant pris part à la consultation :

C. Amiard – K. Bosi – J.-L. De Munck – J. Fossay – F. Niveau – V. Lévrier

Sur proposition de la Commission Sportive départementale 5x5 et après consultation du Coordinateur de Pôle Sportif, afin d'éviter de léser certaines équipes en raison des conséquences de sanctions disciplinaires régionales extrinsèques à ces dernières, sur un club de la deuxième division départementale masculine (DM2).

Le Bureau départemental décide :

De passer, uniquement pour la saison 2024/2025, à une formule PRM en 2 poules de 8 équipes, via la montée de 3 équipes par poule de DM2 (saison 2023/2024). Les 2 équipes qui devaient initialement descendre en DM2 sont maintenues en PRM.

À partir de la saison 2025/2026, nous reviendrons à une poule unique de 12 équipes.

Le Président,

Kévin BOSI

Le Secrétaire général,

Julien FOSSAY

